

APRÈS LES FÊTES, VOTRE SAPIN MÉRITE BIEN UNE SECONDE VIE.



Déposez votre sapin dans un point de collecte pour qu'il soit recyclé. Il sera broyé et réutilisé pour protéger les plantations dans les espaces verts.

SAPINS ACCEPTÉS

- Sans décoration
- Naturel (sans peinture ni flochage)
- Avec ou sans racine

Points de collecte :

- **Quartier Marescot** (à côté des conteneurs)
- **Gare** (à côté des conteneurs)
- **Mairie de Saint Quentin**